



Dans ce numéro :

Des déplacements de plus en plus fréquents

Des protections adaptées à ces déplacements

La solution PROFIRST

Pourquoi nous choisir ?

Nous contacter

LA SÉCURITÉ DE VOS SALARIÉS

Êtes-vous bien assuré ?

DES DÉPLACEMENTS DE PLUS EN PLUS FRÉQUENTS

EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER :

Quelle que soit la taille ou le secteur d'activité de votre entreprise, vos collaborateurs et vous-même êtes de plus en plus amenés à vous déplacer, dans le cadre de prospection, visites de fidélisation, réunions, rencontres avec vos fournisseurs en France voire à l'étranger.

DES RISQUES PERMANENTS :

Un accident corporel, une maladie nécessitant un rapatriement, un kidnapping, un vol de bagages... Vous êtes exposé à des risques permanents et pouvant être lourds de conséquences ! Il est donc indispensable d'identifier ces risques et de vous assurer de façon optimale, en fonction de vos besoins !

UN DEVOIR DE PROTECTION :

Un chef d'entreprise doit prendre les mesures relatives à la sécurité de ses salariés, car en tant que personne physique, la responsabilité de ce dernier peut être engagée ! Il est donc nécessaire de veiller à protéger vos salariés et vous-même en mettant en place toutes les garanties nécessaires.



DES PROTECTIONS ADAPTÉES À CES DÉPLACEMENTS

Il existe des solutions complètes avec des garanties couvrant, entre autres :

- ◆ **Le décès** : ex. : un accident mortel de la circulation arrive sur votre lieu de déplacement : dans ce cas, les bénéficiaires de l'assuré se verront verser un capital décès suite à l'accident.
- ◆ **L'incapacité permanente partielle** : ex. : un accident arrive sur un chantier. L'assuré est gravement blessé et obtient un taux d'Incapacité Permanente Partielle. De ce fait, l'assuré bénéficiera du versement d'une indemnité.
- ◆ **L'assistance aux personnes** : ex. : vous tombez malade lors de votre mission professionnelle à l'étranger. Cette maladie perdure et vous fait souffrir : vous êtes rapatrié en France et l'ensemble des frais médicaux, d'hospitalisation et même du transport de l'assuré sont pris en charge.
- ◆ **Les retards / Vol de bagages ou de matériel** : ex. : indemnité de remboursement en cas de vol d'un bien personnel ou professionnel, remboursement des achats de première nécessité en cas de retard de bagages...

Toutes nos solutions et nos News sur :

www.profirst-assurances.fr

La solution PROFIRST

À QUI S'ADRESSE CETTE SOLUTION ?

À toutes les entreprises susceptibles d'envoyer des collaborateurs en déplacement, en France ou à l'étranger, quelle que soit leur taille et leur activité.

POUR QUELS TYPES DE RISQUES ?

- ◆ Accidents corporels divers,
- ◆ Maladie,
- ◆ Vol,
- ◆ Kidnapping.

LES GARANTIES

- ◆ ACCIDENTS CORPORELS (DÉCÈS ACCIDENTEL, INVALIDITÉ PERMANENTE, ...),
- ◆ ASSISTANCE AUX PERSONNES (FRAIS MÉDICAUX SUITE À ACCIDENT OU MALADIE, PAIEMENT D'HONORAIRES D'AVOCAT, ...),
- ◆ VOYAGES D'AFFAIRES (ANNULATION OU MODIFICATION DE VOYAGE, PERTE OU VOL DE BAGAGES, ...),
- ◆ SURETÉ DES PERSONNES (KIDNAPPING, PAIEMENT DE LA RANÇON ET FRAIS DE RAPATRIEMENT, ...).

UNE SOLUTION SUR MESURE

Diagnostic de vos risques et de vos besoins.

Étude de vos contrats *en cours*.

Recommandations quant à la meilleure solution.

Optimisation du **rapport qualité/prix** de vos contrats d'assurance.

Pourquoi nous choisir ?

POUR NOTRE :

- ◆ Gestion simplifiée et notre **accompagnement permanent**,
- ◆ **Réactivité** en matière de tarification, souscription, gestion des pièces contractuelles et des sinistres
- ◆ Maîtrise du budget
- ◆ Grande **disponibilité** grâce à notre proximité,
- ◆ **Expertise**

Retrouvez toutes nos solutions et
nos News sur
www.profirst-assurances.fr

Nous contacter

11 Rue de la Capelle
ZI de L'Inquétie
62280 SAINT MARTIN BOULOGNE

Tél. : 03 21 32 80 64

Fax : 03 21 10 24 80

Mail : contact@profirst-assurances.fr

www.profirst-assurances.fr



PROFIRST est une marque d'AUTOFIRST – Société de courtage d'assurances

B.P. 150 – 62327 BOULOGNE SUR MER Cedex

S.A.S. au capital de 1 577 847 €

RCS Boulogne sur Mer B 404 843 799 – Code APE 6622 Z – SIRET 404 843 799 00028

N° d'immatriculation ORIAS : 07 005 053 (www.orias.fr)

Garantie financière et assurance de Responsabilité Civile Professionnelle conforme aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des Assurances.

Exerce sous le contrôle de l'ACP – 61, Rue Taibout, 75009 PARIS et dans le cadre des dispositions de l'article L 520-1-II, 1^ob du Code des Assurances.